

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## PRÉAMBULE

Les conditions suivantes sont applicables à toute commande passée par nos clients quelles que soient leurs conditions d'achat. Le contrat sera exécuté conformément à ses termes. Toute modification devra faire l'objet d'un avenant. La société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. dispose de huit jours à compter de la réception du bon de commande pour son acceptation, le refus de contracter dans ledit délai ne peut pas donner lieu à indemnité au profit de l'acheteur.

## PLANS ET DOCUMENTS

Les dimensions, poids, caractéristiques techniques, plans, prix, performances et autres données figurant dans nos catalogues, prospectus, tarifs, etc. ont un caractère strictement indicatif et la société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. se réserve le droit d'y apporter à tout instant, sans préavis toute modification.

## CONTRÔLES ET ESSAIS

Les matériels sont exécutés dans les règles de l'art. Tous contrôles, essais ou inspections spécifiques demandés par l'acheteur sont à sa charge.

## PRIX

- Les prix des produits sont fixés par le tarif en vigueur au jour de l'expédition de la commande. Sauf convention particulière nos prix s'entendent en euros hors taxe pour matériel non emballé à l'usine. Toutes taxes et frais complémentaires sont à la charge de l'acheteur. Nos prix sont révisibles suivant les conditions économiques à tout moment sans aucun préavis. Pour livraison en France métropolitaine :
- Franco à partir de 600 net HT de commande
- Minimum de commande de 250 net HT
- Forfait transport de 33 pour commande entre 250 net HT et 600 net HT
- Les frais de port express demandés par le client restent à sa charge.

## CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le contrat détermine les conditions de paiement, à défaut les termes de paiement s'entendent "comptant à la livraison". La facture est établie à la date de départ de la marchandise. En cas de non-paiement à la date de l'échéance indiquée, des pénalités de retard deviendront immédiatement exigibles dès le premier jour du dépassement. Le taux applicable pour le calcul de ces pénalités est fixé à une fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur. Aucun rappel de paiement ne sera adressé au client mentionnant l'exigibilité des pénalités de retard. Les termes de paiement ne peuvent être retardés sous quelque prétexte que ce soit, même litigieux. Sauf convention particulière, les paiements ont lieu au domicile du vendeur en Euros, nets et sans escompte. En cas de paiement sous 10 jours date de facture, l'escompte négocié entre le vendeur et l'acheteur pourra être pratiqué. Toute réclamation concernant la facture doit intervenir dans les 10 jours suivant la réception de la facture. Au-delà de ce délai, la Facture est considérée comme acceptée dans tous ses termes.

## LIVRAISONS

Sauf stipulation contraire dans le contrat, la livraison du matériel est réputée être faite au départ de notre siège. Toutes nos marchandises mêmes expédiées franco de port, voyagent aux risques et périls du destinataire. Toutes les réclamations ne pourront être prises en considération que si les réserves sont précises, descriptibles et spécifiées sur le bordereau de transport au moment de la livraison et confirmées dans les 48 heures par lettre recommandée (Article 105 du code de commerce) au transporteur livreur, en informant aussitôt le vendeur. Sauf stipulation contraire, la société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. se réserve le choix du transporteur. Sauf accord contraire, les délais de livraison courent à partir de la date de réception et confirmation de la commande et ils sont donnés à titre indicatif et s'entendent pour le matériel disponible à notre entrepôt. Quel que soit le délai convenu pour la livraison, aucune indemnité ne pourra être exigée en cas de retard, à moins de stipulation contraire acceptée par nous. Nous nous réservons le droit de procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. En cas de livraison partielle, chacune d'elle sera considérée comme une opération commerciale complète. A chaque livraison partielle devra correspondre un paiement proportionnel de cette livraison.

## RETOURS

La société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. n'est pas tenue de reprendre le matériel qui lui serait retourné pour un motif ne relevant pas de sa responsabilité. Aucun retour de marchandises ne sera accepté si la réclamation n'a pas été préalablement faite et s'il n'a pas fait l'objet d'un accord écrit de notre part. En cas d'accord, les marchandises devront être retournées dans un délai de dix (10) jours à compter de notre accord. Tout retour éventuel de matériel doit être subordonné dans son principe et ses modalités à notre accord préalable tel que: le matériel devra être retourné FRANCO dans son emballage d'origine et la reprise sera effectuée au prix de facturation diminué d'une décote de 20% pour remise en stock et frais de remise en état.

## GARANTIE

- Notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation des produits reconnus défectueux sans qu'aucune indemnité ou dommages intérêts puissent être réclamés. La durée de cette garantie est fixée à 2 ans après livraison, ou plus selon les extensions de garanties pour certaines gammes de produits. Le justificatif d'achat doit être présenté pour toute intervention.
- Exclusion de garantie :
- Lorsque la défectuosité est due à des opérations impropres, mise en place ou stockage non approprié,
- Lorsque la défectuosité est due à des fautes de branchement électrique ou connexion hydraulique, à l'absence de protection ou l'installation d'une protection non prévue à cet effet.
- Lorsque la défectuosité provient d'une mauvaise installation ou mise en fonction du produit (marche à sec, gel, pompage d'eaux sableuses)
- En cas de force majeure ou d'autres facteurs extérieurs et incontrôlables
- Si des éléments se sont détériorés au contact de liquides abrasifs ou corrosifs, non compatibles avec les matériaux utilisés pour la construction des pompes
- En cas d'utilisation du produit au-delà des limites mentionnées sur la plaque signalétique et sur la notice d'utilisation.
- En cas de manipulation ou démontage même partiel du produit par des personnes non autorisées par PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l.
- Eléments qui par suite de la nature de leurs matériaux ou de leurs fonctions, sont soumis à une usure, tels que garnitures mécaniques, joints d'étanchéités, partie hydraulique, membrane, câble électrique et roulements.
- Si les matériaux sont détériorés par l'usure normale.
- Tous usages autre que ceux décrits dans la notice d'utilisation.
- Les frais de dépose, de port aller et retour et de repose sont exclus de la garantie.

La garantie est nulle en cas de démontage même partiel du produit. L'acheteur ne peut se prévaloir du recours en garantie pour suspendre ou différer ses paiements. La société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés par l'emploi de ses produits.

## RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. se réserve la propriété des marchandises désignées sur le présent document jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Ne constitue pas des paiements, au sens de la présente disposition, la remise de traites ou de tout titre créant une obligation à payer. Durant la durée de réserve de propriété, l'acheteur s'engage à assurer la marchandise contre tous les risques usuels.

L'acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les matériels livrés mais il ne peut les donner en gage, ni en transférer la propriété à titre de garantie. En cas de revente, il cède au vendeur toutes les créances nées à son profit de la revente au tiers acheteur. L'autorisation de revente est retirée automatiquement en cas de cessation de paiement de l'acheteur. En cas de non-paiement total ou partiel du prix à l'échéance convenue ou en cas de non-respect par l'acheteur d'une seule des conditions générales de vente, la société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. peut exiger de plein droit et sans formalité la restitution de la marchandise aux frais, risques et périls de l'acheteur. Cette restitution n'équivaut pas à la résolution de la vente et les acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié l'acheteur.

Notre responsabilité est strictement limitée aux obligations dénies aux présentes conditions. Il est de convention expresse que la société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. ne sera tenue à aucune indemnisation autre que celles qui sont prévues. Les présentes conditions font parties intégrantes du contrat. La nullité de l'une de ces conditions n'entraîne pas la nullité de l'ensemble.

## CLAUDE DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Sous réserve de toute disposition contraire, la responsabilité contractuelle cumulative du Fournisseur en vertu du présent contrat, y compris (sans limitation) toutes les obligations liées au programme et à l'étendue des travaux et des livraisons de marchandises, les garanties et les indemnités, explicites ou implicites, découlant du contrat ne dépasseront pas le montant plus élevé entre 50 000 € ou le prix d'achat correspondant au contrat, à l'exclusion de :

- Responsabilité découlant d'une fraude intentionnelle d'une conduite de mauvaise foi
- Responsabilité en cas de décès ou de dommages corporels pour lesquelles la responsabilité du Fournisseur est illimitée.

## **CLAUDE DE CONFORMITÉ**

Commerce interdit : Le Client s'engage à ne pas vendre, réexporter ou transférer à d'autres pays les produits, les informations techniques ou les services fournis dans le cadre du présent Accord, sauf en conformité totale avec toutes les exigences gouvernementales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les sanctions et contraintes économiques applicables administrées par le Département du Trésor américain et les mesures applicables de contrôle des exportations administrées par le Département américain du Commerce et le Département d'État américain, tout autre organisme gouvernemental américain et toute mesure administrée par l'Union européenne ou tout organisme gouvernemental des autres pays. Sans limiter la portée de ce qui précède, le Client s'engage à ne pas vendre, réexporter ou transférer, directement ou indirectement, des produits, des informations techniques ou des services fournis par le Fournisseur à la région ukrainienne contestée de la Crimée, l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie, Cuba et le Nord Soudan, y compris toute entité ou personne dans ces pays. Les biens vendus dans le cadre du présent accord ne seront utilisés que par des utilisateurs finaux civils à des fins civiles et ne seront pas utilisés en relation avec des armes nucléaires, biologiques, chimiques ou liées au terrorisme ou des missiles capables de transporter ces armes. Cette réglementation s'applique, que le client soit le destinataire final et l'utilisateur final de ces produits ou qu'il soit un distributeur ou un autre entrepreneur ayant l'intention de revendre ces produits

## **FORCE MAJEURE**

Aucune des parties au présent contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si ce retard ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure entendu dans un sens plus large que la jurisprudence italienne tel que : survenance d'un cataclysme naturel, tremblement de terre, tempête, incendie, inondation, conflits, guerre, attentats, conflit du travail, grève totale ou partielle, injonction impérative des pouvoirs publics (interdiction d'importer, embargo), accidents d'exploitation, de transports, bris de machines, explosion, carences graves de fournisseurs. Chaque partie informera l'autre partie, sans délai, de la survenance d'un cas de force majeure dont elle aura connaissance et qui, à ses yeux, est de nature à affecter l'exécution du contrat.

## **LOI APPLICABLE ET LITIGES**

Pour son interprétation et son exécution, le contrat sera soumis au droit Italien. En cas de litige, et à défaut d'accord amiable, la société PENTAIR INTERNATIONAL S.a.r.l. se réserve le droit de faire appel aux tribunaux compétents dans le ressort de PISE ou au Règlement de Conciliation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. Les présentes conditions sont valables pour tous les contrats futurs et sont seules déterminantes.

## **DONNÉES DE RELATION**

Pentair peut traiter certaines données personnelles dans le cadre de la gestion de sa relation commerciale avec le client, telles que les noms et les coordonnées du personnel du client impliqué dans la maintenance ou la gestion de l'utilisation des produits ou services de Pentair par le client. Pentair traitera ces données personnelles conformément à la politique de confidentialité de Pentair, disponible à l'adresse <https://www.pentair.com/fr/privacy-notice.html>. Le client fournira toutes les notifications nécessaires et obtiendra le consentement de son personnel requis par la loi pour l'utilisation de leurs données personnelles par Pentair